

Le 30 mars 2017 – à 19 heures –

**Le réchauffement climatique mondial,
Un risque majeur pour l'avenir de l'humanité**

(Largement lié à l'émission massive de gaz à effet de serre par la combustion des énergies fossiles)

Regards sur des situations mondiales très contrastées à l'égard de ces émissions

Le cas de la France dans le concert mondial et le cadre européen

Elle a pris des engagements très ambitieux vis à vis du risque climatique.

Pour ce faire, elle bénéficie d'atouts indiscutables et a les compétences pour jouer un rôle industriel majeur. Mais ce sera à condition de démontrer sa capacité à proposer rapidement des solutions efficaces et supportables économiquement et socialement. Sans gaz, pétrole et charbon, elle doit pouvoir s'appuyer sur des énergies nationales pérennes et maîtrisées, en intégrant les énergies renouvelables les mieux adaptées à sa géographie, et sur un renforcement de son efficacité énergétique.

**La loi actuelle sur la transition énergétique est-elle adaptée et soutenable ?
La question doit être posée.**

Conférence de Jean-Pierre PERVES

Ingénieur ENSAM, Ingénieur en Génie atomique

Ancien Directeur des centres de recherche du CEA à Fontenay-aux-Roses puis de Saclay

Ancien Président du Groupe de Réflexion SFEN sur l'énergie au 21ème siècle

Membre du conseil scientifique de l'association « Sauvons le climat »

Cette conférence est organisée conjointement par :

Le Groupe régional des Hauts-de-France de la S.F.E.N. (Société Française de l'Énergie Nucléaire)

&

L'Union Régionale des Ingénieurs et Scientifiques Nord Pas de Calais.

19 heures amphi TRESKA des Arts & Métiers 8 Bd Louis XIV – 59800 LILLE (Lille Grand Palais - métro L2- Bus 18)
pour des raisons de sécurité, inscription préalable
avec : Nom Prénom, par mail : uris.npdc@lille.ensam.fr

à adresser par mail : uris.npdc@lille.ensam.fr

ou par voie postale à : URIS Nord Pas de Calais 8 Bd Louis XIV 59000 LILLE

Inscription à la conférence du 30 mars 2017.

Nom : Prénom :

Adresse :

Société/Entreprise :

Courriel :

Si vous êtes accompagné, remplissez un formulaire identique pour chaque personne.